

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
VILLE DE PORT-CARTIER



## AVIS PUBLIC

**BIENS D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$ ALIÉNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ  
AUTREMENT QUE PAR ENCHÈRE OU SOUMISSION PUBLIQUE**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Port-Cartier, donne avis que la municipalité a aliéné comme suit, autrement que par enchère ou soumission publique, le bien ci-après décrit, d'une valeur supérieure à 10 000 \$ :

Bien		Nature de l'acte d'aliénation	Prix / Contrepartie (taxes applicables en sus, le cas échéant)	Acquéreur
N° de lot pour le terrain (du cadastre du Québec, en la circonscription de Saguenay)	Adresse civique à Port-Cartier (Québec)			
4 692 883 & 4 692 890	Terrains vacants sans numéros civiques	Échange	Lots 4 692 804 & 4 694 528	CLUB COLOMBIEN BOISVERT INC.

**DONNÉ À PORT-CARTIER**, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de mars 2022.

La greffière adjointe,

  
M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ

AC/rlb